

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Berne, le 7 octobre 1977.

---

s.C.41.103.2. - ZW/hz

I. Résumé des points principaux du rapport ci-joint et impression

d'ensemble du point de vue DPF

A. Suisse

1. La Suisse, grâce aux démarches de la BNS, a obtenu un statut d'observateur aux assemblées générales FMI/BIRD. C'est un progrès indéniable qui consacre le renforcement de la coopération de notre pays avec les Institutions de Bretton Woods. Certains se sont demandé si c'était une étape sur la voie de l'adhésion.

B. Eléments politiques

1. La politique américaine visant à introduire des considérations tirées du respect des droits de l'homme dans l'octroi de l'assistance de la BIRD se heurte à l'opposition de la quasi totalité des PVD et de plusieurs pays industriels. L'attitude américaine paraît d'ailleurs en retrait sur ce point.
2. Les relations Nord/Sud ont été assez bonnes. Les PVD furent moins revendicatifs, le ton de leurs discours moins agressif. L'Afrique paraît se résigner; cette attitude

se double d'un certain effacement qui tient à l'ampleur de ses problèmes de développement (grand nombre de pays comptant parmi les plus pauvres). L'Amérique latine et l'Asie du Sud, au contraire, s'affirment davantage, l'espoir d'une percée économique existe pour plusieurs pays de ces régions. Il a peu été question de la CCEI. Elle est une étape qui ouvre des avenues à des négociations mais elle n'a pas dégagé une volonté politique d'aboutir sur le noeud du problème du développement.

3. La BIRD sort renforcée de ces assises. A l'opposition que rencontrait McNamara auprès de l'ancienne administration américaine succède une entente qui assure, d'ores et déjà, à la Banque et à ses filiales (IDA et SFI) un volume d'activité plus grand que consacrer les augmentations de capitaux décidées ou envisagées. McNamara est réélu pour un nouveau mandat de cinq ans. La création de la commission Brandt va aussi à son actif.
4. Le FMI renforce son emprise et sa surveillance sur les économies des pays faibles par l'augmentation de ses moyens de financement (facilité Witteveen, relèvements en cours des quotes-parts et volonté de rapprochement des banques commerciales). Ce rôle n'est pas exempt d'embûches comme le montre le débat autour des conditions de politiques économiques qu'il impose aux pays qui font appel à lui. La démission de M. Witteveen est une perte pour le FMI qu'il a marqué de son sceau, notamment lors de la mise sur pied de la facilité qui porte son nom.

5. Le rôle politique croissant de l'Arabie Saoudite suit son émergence comme puissance financière mondiale. En témoignent les discussions en cours pour lui ménager un siège au Conseil d'administration du FMI. L'OPEP également désire faire entendre sa voix comme l'indique son intention affichée d'être associée au choix du successeur de M. Witteveen.

### C. Eléments économiques et monétaires

1. La situation économique mondiale est à nouveau préoccupante du fait du récent ralentissement de la croissance des pays industrialisés (moins grave pour les Etats-Unis). Contrairement aux projections de début d'année, les pays en excédent n'enregistrent pas une résorption suffisante de leurs surplus. Dans le cas du Japon, il se renforce même. Une très forte pression politico-économique a été exercée sur ce pays (et à un moindre degré sur l'Allemagne fédérale) pour qu'il relance encore davantage son économie. Les mesures qu'il a prises en septembre sont jugées insuffisantes compte tenu de l'ajustement à faire. Ce jugement vaut aussi partiellement pour l'Allemagne fédérale.
2. La montée du protectionnisme a été condamnée en termes non voilés par les PVD notamment dont le développement et la croissance passent nécessairement par l'ouverture des marchés des pays industriels à leurs exportations.

De telles déclarations permettent aux dirigeants de mieux s'opposer à leurs propres milieux protectionnistes nationaux. Les négociations du GATT ont reçu une nouvelle impulsion politique. Ces manifestations positives n'empêchent pas certains pays, confrontés à la vigueur exportatrice du Japon, de penser à des mesures restrictives.

3. Le Nigéria a annoncé un engagement de DTS 220 millions pour la facilité Witteveen. Il devient ainsi le 15ème pays contributeur et le 8ème de l'OPEP. Sa participation porte à DTS 8,7 milliards la masse de manoeuvre de cet instrument.
  
4. La légère diminution de l'aide publique au développement (APD) des pays du CAD en 1976 préoccupe beaucoup les PVD, notamment les plus pauvres d'entre eux dont la situation ne va pas s'améliorer. Les pays industrialisés à même d'augmenter leur APD ont eu droit aux félicitations de McNamara (Allemagne fédérale, USA, Japon).

## II. Sujets concernant la Suisse

1. La BNS a obtenu un statut d'observateur pour la Suisse aux assemblées annuelles FMI/BIRD. Il a fallu que les conseils d'administration de ces deux organisations prennent une décision dans ce sens. C'est un progrès très net par rapport au statut antérieur de "special guest" des délégués suisses. Il n'est pas exclu que la BNS songe ultérieurement à avoir un observateur permanent auprès du FMI. Le statut d'observateur consacre l'appréciation élogieuse que M. Witteveen a faite de la Suisse au Comité intérimaire le 24 septembre "very friendly and constructive".
2. De par la forte position créancière de la BNS - avec ici ou là une garantie de la Confédération - envers le FMI (facilité pétrolière, facilité Witteveen, troisième guichet de la BIRD, fonds de bonification des intérêts), de par les conclusions du rapport ONU qui intéressent indirectement le FMI et la BIRD, le problème des relations de la Suisse avec les Institutions de Bretton Woods est à nouveau implicitement posé.

Dans sa conférence de presse, donnée à Washington, le 24 septembre, M. Leutwiler, parlant à titre personnel, a laissé entendre qu'il ne serait pas opposé à une adhésion au FMI si la Suisse obtenait un siège au Conseil d'administration (il y en a 20). Néanmoins, les perspectives de réalisation de cette condition sont très faibles selon ce que M. Witteveen a laissé entendre dans une conversation privée.

- 6 -

Il semble aussi que l'opposition des milieux bancaires à une adhésion au FMI se fait moins vive. A la Conférence des Ambassadeurs, M. de Weck, Président de l'UBS, a laissé entendre qu'il y était personnellement acquis.

A vrai dire, les arguments techniques invoqués contre l'adhésion sont surannés. En outre, la politique du FMI va dans le sens de ce que l'on souhaite en Suisse (appui au rôle important qu'il joue dans le financement officiel des déficits, appui aux conditions de politique économique qu'il impose, appui à la politique du FMI concernant l'ajustement des balances des paiements, appui aussi des banques qui suivent de près les attitudes du FMI envers les pays débiteurs).

Il n'en reste pas moins, si le problème de l'adhésion venait à être reconsidéré, qu'il y aurait des difficultés de politique intérieure à cause des dépenses qui en résulteraient pour le budget de la Confédération du fait de l'adhésion à la Banque mondiale et du vote négatif sur l'IDA, en juin 76. A l'avenir, ces difficultés ne pourront que croître à cause de l'augmentation substantielle du capital de la Banque et de la SFI. Une adhésion au FMI, sans une démarche parallèle envers la Banque (juridiquement possible), serait inélégante au plan de notre politique extérieure. En tout état de cause, le CF a chargé le Département des finances, d'entente avec les autres administrations et la BNS, de lui faire rapport sur la question de nos relations avec le FMI et la BIRD.

Le problème d'une éventuelle reconsidération de la position suisse vis-à-vis des Institutions de Bretton Woods a trouvé une nouvelle actualité depuis qu'il est question d'accorder à l'Arabie Saoudite un siège au Conseil d'administration du FMI. Il viendrait consacrer la forte position créditrice et le rôle clé que ce pays va continuer de jouer envers le FMI à cause de ses excédents importants. L'étude du problème saoudien dans les organes du FMI semble toutefois moins avancée que ne le laissent supposer les commentaires de presse. Il faudra de toute façon compter avec les résistances à vaincre. Les Pays-Bas qui se sentiraient visés ont déjà contre-attaqué.

Les positions acquises sont difficiles à renverser et la solution alternative consistant à envisager une augmentation du nombre des sièges au Conseil d'administration comporte encore plus d'aléas.

3. La facilité Witteveen a fortement renforcé les engagements de la Suisse vis-à-vis du FMI. Avec DTS 650 millions sur un total de 8,7 milliards, sa participation est de 7,4 %. Il est heureux, compte tenu de notre impuissance à agir dans d'autres domaines, que cette voie de coopération reste ouverte. Si un Fonds de subventionnement des intérêts pour la facilité Witteveen venait à être créé - il en est question - il est vraisemblable qu'une participation suisse soit sollicitée. Les premiers entretiens officieux internes sur ce sujet ne sont pas négatifs. Le projet est néanmoins prématuré.

4. Lorsque les statuts amendés du FMI entreront en vigueur, la Suisse sera quasiment le seul pays à détenir une part substantielle de ses réserves en or (obligation légale) comptabilisé à l'ancien cours officiel (plus de quatre fois inférieur au cours du marché).

Un problème se pose aussi avec les DTS qui deviendront en droit, sinon en fait, le principal instrument de réserve des pays membres du FMI.

Ces constatations méritent réflexion.

5. La constitution de la Commission Brandt pose la question de savoir si elle va s'établir en Suisse. Pour le cas où elle en ferait la demande, le CF a donné son accord de principe pour qu'elle puisse siéger à Genève dans des locaux mis, à titre gracieux, à sa disposition par les autorités fédérales. Il faut néanmoins compter avec l'influence possible de M. Kreisky qui aurait manifesté son intérêt de la voir s'établir à Vienne.
6. La 5ème reconstitution des ressources de l'IDA s'est faite sans la Suisse du fait du rejet par nos électeurs, en juin 1976, de la proposition du Conseil fédéral de prêter à l'IDA l'équivalent de \$ 66,2 millions. Cette absence est regrettée mais comprise au niveau le plus élevé. Au niveau technique par contre, cette décision est moins bien acceptée. Elle a suscité des commentaires négatifs des pays industriels et en voie de développement à la CCEI. La France aussi, sans mentionner explicitement la Suisse, chaque fois qu'elle en a l'occasion, insiste pour que l'effort d'aide soit mieux réparti entre les donateurs.

### III. Toile de fond économique et monétaire et stratégie à appliquer

1. De Manille (septembre 1976) à Washington (septembre 1977), certains progrès ont été réalisés. L'inflation a baissé: 7 % pour les pays industrialisés contre 14 % en 1974 (15 % pour les pays non industriels ou de production primaire); des pays ont quelque peu redressé leurs déséquilibres extérieurs: Royaume-Uni (pétrole de la Mer du Nord), Italie, France.
2. Toutefois, beaucoup reste à faire et il y a de nouvelles préoccupations :
  - a) le chômage, l'inflation et les déséquilibres de balances de paiements restent anormalement élevés et persistants;
  - b) les investissements stagnent par manque de confiance;
  - c) le rythme de la reprise économique des pays industriels s'est à nouveau beaucoup ralenti. Il exerce une influence défavorable sur l'emploi et les échanges commerciaux. Il incite au protectionnisme;
  - d) les PVD voient baisser leurs recettes d'exportations, chuter les cours des matières premières, et s'accroître leur endettement.
3. Les événements ont donc écarté les pays de la stratégie et des objectifs qu'ils s'étaient fixés en 76. Ceux-ci demeurant valables, il faut y revenir.

4. Le FMI préconise à cet effet de rétablir le rythme de la reprise tout en persévérant dans la lutte contre l'inflation. Les moyens qu'il suggère: un fonctionnement plus efficace et plus symétrique du processus d'ajustement international caractérisé
- i) pour les pays à position relativement forte, par des mesures plus décisives pour remédier à la lenteur de l'accroissement de la demande et des importations pour assurer un taux de croissance suffisant du commerce mondial;
  - ii) pour les pays à position relativement faible, par le maintien de leurs mesures de stabilisation, seules à même de leur permettre de maîtriser leurs problèmes d'inflation et de balance des paiements;
  - iii) pour l'ensemble des pays industriels, par des mesures de rationalisation des structures afin de ménager une place plus grande aux importations des PVD et d'agir dans le sens de la division internationale du travail.
5. Face à ces problèmes, la communauté internationale s'est réengagée à Washington à pratiquer des politiques de libéralisation des échanges et des paiements. Cette réaffirmation, espérons-le, est sincère face aux tendances déguisées du protectionnisme (organisation des marchés, restrictions dites volontaires à l'exportation, restrictions sélectives à l'importation). A cet égard, les négociations au GATT engagent les gouvernements dans un sens favorable. Elles ont été politiquement dynamisées à Washington. Les PVD sont particulièrement inquiets - parce que très vulnérables - aux mesures protectionnistes. Ils l'ont dit haut et fort.

#### IV. Fonds monétaire international (FMI)

1. M. Witteveen, Directeur général du FMI, n'a pas sollicité la reconduction de son mandat qui expire au 31 août 1978. Il a eu une bonne action sur le Fonds.

Le dossier de sa succession est donc virtuellement ouvert. Ce poste revient en principe à un Européen (celui de la BIRD étant confié à un Américain). Beaucoup de noms ont déjà été avancés. Néanmoins, compte tenu du poids grandissant du tiers-monde - et singulièrement de l'OPEP -, un de leurs représentants pourrait le briguer. Si la manœuvre ne joue pas pour la succession Witteveen, ces pays entendront être consultés. Ils influenceront donc le choix du candidat. Les pays de l'OPEP l'ont déjà fait savoir.

2. La presse a laissé entendre que l'Arabie Saoudite obtiendrait un siège au Conseil d'administration du FMI en septembre 1978. C'est un organe restreint de 20 membres. Comme il est assez improbable qu'on en relève le nombre de 20 à 21, le siège saoudien devrait être arraché à un des membres actuels. Les Pays-Bas menacés ont contre-attaqué. L'Amérique latine a réaffirmé, quant à elle, qu'elle entendait maintenir son niveau de représentation (3 sièges) compte tenu de son poids grandissant dans les affaires financières du monde. Les discussions à ce sujet n'ont pas encore eu lieu dans les enceintes idoines du FMI. Les prétentions de l'Arabie Saoudite sont justifiées sur la base de ses engagements dans la Facilité Witteveen (DTS 2,150 milliards). Il y a des réaménagements douloureux.

3. Malgré l'absence de décisions importantes, les assemblées annuelles FMI/BIRD n'ont pas manqué d'intérêt. C'est que le FMI est devenu, depuis la crise du pétrole et les déséquilibres énormes de balance des paiements qu'elle a engendrés, une institution dont le rôle s'est considérablement renforcé (notamment par l'octroi de crédits avec des conditions de politiques économiques aux pays en déficit) et à laquelle d'aucuns souhaiteraient confier des tâches supplémentaires.

Ci-après, mention de quelques propositions de ce genre :

- a) des banques aimeraient instaurer un lien entre leurs prêts et ceux du FMI. Le FMI y est peu réceptif, sa politique de prêt étant plus conservatrice et moins capricieuse que celle des banques. Un lien existe cependant déjà tacitement entre le FMI et les banques sur ce chapitre: l'octroi de prêts bancaires à un pays étant souvent fonction de la conclusion préalable d'un accord standby avec le FMI;
- b) un banquier allemand, M. Hauge, a lancé récemment l'idée que les banques pourraient cofinancer des prêts du FMI. Cette idée s'est immédiatement heurtée au problème de la confidentialité. Le FMI dispose en effet d'informations (de par les examens annuels de la situation économique des pays membres) qu'il ne peut pas livrer aux banques commerciales. Cette controverse a trouvé son expression dans les délibérations de Washington. Les pays latino-américains, gros débiteurs, s'opposent catégoriquement à ce que le FMI communique des informations aux banques commerciales. M. Blumenthal, pour sa part, pense que le problème mérite d'être étudié, bien qu'avec prudence;

- c) des banquiers souhaiteraient que le FMI exerce sa discipline sur les pays avant qu'ils soient au bord de la faillite (pose le problème de la supranationalité du Fonds);
  - d) il est aussi suggéré que le FMI lance des emprunts par le truchement de banques ou directement en plaçant sur le marché des notes qu'il émettrait pour augmenter ses prêts. Ainsi, dit-on, serait diminué le risque de voir se tarir les prêts des banques aux PVD.
4. Les déséquilibres de balance des paiements, et plus particulièrement le financement des déficits courants, ont exercé une pression sur la liquidité du FMI et posé la question de savoir si elle était suffisante compte tenu des déséquilibres actuels des paiements et de leur persistance. Rappelons à cet égard, qu'au cours des trois derniers exercices, les tirages des pays membres ont atteint au total DTS 16,6 milliards soit presque quatre fois le total des tirages effectués pendant les trois exercices antérieurs.

La discussion sur ce sujet concerne quatre volets principaux :

- a) la 6ème révision des quotes-parts décidée en janvier 1976, portera, après ratification par les Etats membres, les ressources ordinaires du FMI de DTS 29 à 39 milliards. Un appel pressant a été lancé à Washington pour que les pays activent leurs procédures de ratification.

Soit dit en passant, les quotes-parts revêtent un caractère politique de tout premier plan puisqu'elles déterminent le nombre de voix lors des votes. A cet égard, la sixième révision consacre l'importance croissante de l'OPEP puisque sa part dans le total des voix a passé de 5 à 10 %. Cette percée s'est faite au détriment des pays industrialisés, leurs voix passant de 63 à 59 %. Le nombre de voix des PVD n'a pas été touché.

- b) Même après acceptation de la 6ème révision des quotes-parts, l'ampleur des ressources du FMI restera inférieure à ce qu'elle était il y a dix ans par rapport au volume total des échanges de ses pays membres. Des pourparlers pour une 7ème révision des quotes-parts ont donc commencé. Ils devraient être achevés au printemps prochain. Un retard par rapport au calendrier fixé est inévitable. En effet, le Comité intérimaire, qui doit en débattre, ne se réunira qu'en avril soit plus d'un mois après l'échéance fixée pour la conclusion de cette négociation.

A ce stade des discussions, les divergences sont quasi totales. Elles portent

- i) sur l'importance de l'augmentation (l'éventail va de 25 à 100 %). Les PVD veulent une forte augmentation, certains pays industrialisés aussi - Royaume-Uni notamment -. Les pays du Marché Commun ne sont pas d'accord entre eux, l'Allemagne fédérale étant la plus restrictive. Sa position est proche de celle des Etats-Unis.

- ii) sur la distribution des quotes-parts entre pays membres. Alors que les PVD voudraient généralement accroître leur nombre de voix, les pays industriels estiment que les modifications intervenues dans les positions économiques des pays sont trop minimes pour justifier une redonne (la 6ème révision qui les a redistribuées n'est en effet pas encore ratifiée). Ils militent donc pour une augmentation équiproportionnelle;
- iii) sur la distribution des tranches de crédit (à cause de la progression de la rigueur des conditions de politiques économiques imposées aux pays qui tirent dans les tranches supérieures de crédit). L'Allemagne fédérale voudrait par exemple une attribution plus importante aux tranches de crédit conditionnelles;
- iv) sur la durée qui doit séparer la 7ème de la 8ème révision.

La discussion sur la 7ème révision des quotes-parts sera reprise en avril prochain à Mexico dans le cadre du Comité intérimaire.

- c) Même si les discussions sur la 7ème révision s'achèvent en avril prochain, l'augmentation des quotes-parts ne prendra pas effet rapidement à cause des procédures de ratification.

- 16 -

C'est une des raisons pour lesquelles, M. Witteveen a envisagé une "facilité de financement supplémentaire" (connue sous le nom de "facilité Witteveen") dont la création a rallié tous les suffrages à Washington.

Cette facilité est financée à ce jour par 15 pays (7 pays industrialisés, 8 pays OPEP) ayant une position extérieure forte. Le Nigeria s'est engagé à Washington (comme 15ème pays) à mettre à la disposition du FMI DTS 220 millions. Le montant total des engagements convenus jusqu'à présent est de DTS 8,7 milliards, soit un peu plus de \$ 10 milliards. La BNS participe à concurrence de DTS 650 millions. Elle n'a pas sollicité de garantie de la Confédération.

Les lignes de crédit, ouvertes à tous les membres, sont subordonnées à des conditions de politiques économiques. Cet élément a été vivement discuté à Washington. Les PVD, appuyés par certains pays industriels, veulent une conditionalité souple, flexible, tenant compte des situations et des particularités des pays. Ils reprochent au FMI une rigueur excessive. M. Witteveen défend, pour sa part, la conditionalité des crédits du FMI car les pays qui doivent effectuer des tirages dans les tranches supérieures de crédit sont confrontés à des difficultés de balance des paiements auxquelles ils doivent remédier. Le problème des conditions dont sont assortis les tirages sur le FMI sera rediscuté en 1978.

La facilité Witteveen deviendra opérationnelle lorsque des accords d'emprunt avec des bailleurs de fonds auront été conclus pour un montant global de DTS 7,75 milliards.

- 17 -

Il n'est pas exclu - une fois de plus - que le Congrès américain fasse des difficultés au moment où il l'examinera.

Des PVD, estimant trop élevé l'intérêt de 7 %, ont demandé à Washington qu'un Fonds de subventionnement des intérêts soit étudié. Les Américains n'y seraient guère favorables. Sachons cependant tenir compte du fait que la discussion est à peine engagée.

- d) Le problème de la liquidité du FMI dépend enfin aussi, bien que plus théoriquement, de l'opportunité de procéder à une nouvelle allocation de DTS.

L'unique allocation de DTS 9,5 milliards avait été décidée pour la période de 1970 à 1972. Elle a coïncidé avec une augmentation - inattendue - des réserves des pays membres de DTS 68 milliards au cours de ces trois années. Compte tenu de cette aisance de liquidités, aucune nouvelle allocation de DTS n'a été prise depuis lors.

Une décision sur une éventuelle nouvelle allocation de DTS va devoir être prise d'ici avril 1978, les administrateurs ayant été chargés d'étudier la question et de faire rapport à la première réunion de 1978 du Comité intérimaire

Si les pays industriels y sont généralement opposés (augmentation des réserves sous forme de monnaies de réserve et des liquidités internationales, danger

inflationniste lié à la création arbitraire de DTS, création de la facilité Witteveen), les PVD la réclament avec impatience (distribution plus équitable des réserves, instrument de développement, etc.). Ils l'ont réaffirmé à Washington avec une belle unanimité.

Cette discussion touche aussi au DTS qui devrait devenir aux termes de la réforme monétaire le principal instrument de réserve du système monétaire. Or, aujourd'hui, il n'est guère plus qu'une simple unité de compte. Les PVD demandent notamment qu'on le rende plus attractif. Des pays industriels font écho à ces préoccupations ne serait-ce que pour combattre l'utilisation croissante des monnaies de réserve et l'inconvénient de leurs fluctuations excessives et déstabilisantes.

5. Les statuts amendés du FMI sont depuis 1976 en cours de ratification par les Etats membres. En septembre, 55 pays, représentant 58 % du total des voix attribuées, les ont acceptés. Pour qu'ils puissent entrer en vigueur, une majorité de 3/5 des pays et de 4/5 des voix est requise. Un appel pressant a été lancé pour accélérer les procédures de ratification. M. Witteveen espère qu'ils pourront entrer en vigueur fin 77/début 78.

Les amendements apporteront des changements importants notamment sur les points suivants

- le flottement des monnaies est légalisé
- le FMI se voit confier le contrôle du fonctionnement du système monétaire (les discussions ont remontré qu'il n'y a pas encore de doctrine bien arrêtée pour l'exercice de cette compétence).

- 19 -

- le prix officiel de l'or est aboli, son rôle comme instrument de réserve et de compte est appelé à disparaître
- le DTS devient le principal instrument de réserve du système monétaire
- un Conseil au niveau ministériel peut être créé en lieu et place du Comité intérimaire.

6. L'assouplissement du mécanisme de financement compensatoire, effectif depuis janvier 1976, a entraîné un accroissement très important des tirages: DTS 2,5 milliards de janvier 76 à juin 77.

Les PVD, tout en étant reconnaissants, souhaiteraient que son champ d'application soit étendu aux fluctuations des échanges de services.

## V. Quelques indicateurs économiques relatifs aux PVD

1. En 1976, le PNB des PVD a crû de 4,7 % contre 3,3 % en 75. Un taux de 5 % est prévu pour 1977. A cause de l'augmentation de la population (2,4%), l'amélioration du revenu par habitant demeure faible.

Ces agrégats masquent des différences profondes puisque le PNB des pays les plus pauvres a été plus faible (3 %) que celui des pays à revenu moyen (6 %) en 1976.

2. Les termes de l'échange ne se sont guère améliorés depuis 1974/75, la récente flambée des prix des produits de base n'ayant été que de courte durée.
3. Le déficit courant des PVD, de l'ordre de \$ 25 milliards l'an, en 1976 et 1977, pourrait remonter à \$ 30 milliards en 1978. Le problème de l'ajustement demeure donc celui de l'endettement aussi.

## VI. Groupe de la Banque mondiale

### A. Banque mondiale (BIRD)

1. L'avenir de la BIRD apparaît bien meilleur qu'il y a un an à Manille. Cette amélioration tient avant tout au changement d'administration aux Etats-Unis. McNamara s'entend bien avec elle. Il a été réélu, à l'unanimité, pour un nouveau tour de cinq ans.
2. Les points positifs suivants se sont dégagés :
  - a) l'augmentation sélective<sup>1)</sup> de \$ 8,3 milliards du capital de la Banque est bien engagée. Les procédures parlementaires sont en cours. On en a demandé l'accélération. Si tout se passe bien, le capital autorisé sera porté à \$ 41 milliards;
  - b) un large consensus politique est venu renforcer les déclarations antérieures (CCEI, Sommet de Londres, Réunion du Commonwealth) tendant à augmenter substantiellement le capital de la BIRD. Plusieurs pays ont parlé de doublement à Washington. Un accord devrait être acquis au plus tard le 30 juin 1978.

---

1) sélective en ce sens que les parts sont attribuées aux membres qui ont accepté une augmentation de leurs quotes-parts au FMI en 1976.

- c) de par ces deux consensus, la Banque pourra
- i) maintenir le niveau de ses prêts au niveau de \$ 5,8 milliards (il avait été mis en doute l'an dernier)
  - ii) poursuivre ultérieurement la progression de ses engagements de prêts en termes réels (\$ 9,8 milliards pour l'exercice 78/79 contre \$ 7,3 pour l'exercice 76/77 et \$ 8,7 pour l'exercice 77/78).
- d) M. Brandt a accepté, le 28 septembre, de présider la commission proposée par McNamara pour analyser et recommander "les moyens de sortir de l'impasse à laquelle a abouti le dialogue Nord/Sud". Elle tiendra sa première réunion en Allemagne fédérale en décembre prochain. (il n'a pas été possible de déterminer si la commission établira son siège à Genève pour profiter de l'offre suisse de disposer de locaux gratuits).
- e) McNamara entend aussi faire avancer rapidement les travaux sur sa proposition de "Rapport sur le développement mondial". Ce rapport analysera les principales questions touchant au développement ainsi que les coûts et avantages des différentes approches possibles. Ce rapport, tenu continuellement à jour, complétera techniquement les travaux politiques de la commission Brandt.

3. La nouvelle stratégie de la BIRD pour attaquer les problèmes du développement "growth with equity" est généralement endossée. Elle vise à faire profiter davantage ceux qui sont dans la "pauvreté absolue" des bienfaits de la croissance économique. Cet aval n'est cependant pas total de la part des PVD (craintes d'ingérence dans des affaires intérieures, politiquement et socialement délicates). Cette stratégie a déjà entraîné la définition de secteurs prioritaires nouveaux (agriculture, développement rural, entreprises artisanales, petites industries). Cette tendance fait craindre à plusieurs PVD une désaffectation des secteurs traditionnels et des échecs.

De même, s'ils sont prêts à ce que la BIRD augmente son effort dans les secteurs énergétique et minier (voeu exprimé par plusieurs pays industriels) ils demandent que des ressources supplémentaires lui soient allouées à cet effet.

4. La croissance du commerce mondial doit se faire pour appuyer les efforts de développement et permettre la poursuite des emprunts et du service de la dette. Dans ce contexte, presque tous les PVD se sont montrés préoccupés des mesures protectionnistes prises par nombre de pays industrialisés. M. Long estime que le commerce mondial a perdu quelque \$ 30 à 40 milliards de transactions à cause d'obstacles divers aux échanges. Ces éléments vont contre l'interdépendance caractérisée notamment par le fait que le quart des exportations OCDE s'est dirigé vers les PVD en 1976.

5. Au chapitre des critiques, mentionnons :

- a) aussi bien le président des assemblées annuelles 77, l'Irlandais Cooley, que l'ensemble des PVD ont marqué leur résistance à la tentative des Etats-Unis d'introduire des considérations politiques (human rights) dans les décisions relatives à l'octroi de l'assistance de la BIRD. A noter que M. Carter n'en a fait aucune mention dans son allocution inaugurale et que l'allusion de M. Blumenthal fut plutôt discrète : "US seek international agreement on standard for human rights. We will pursue this mandate";
- b) l'augmentation du capital de la BIRD devrait permettre l'accroissement du nombre relatif de voix des PVD ou en tout cas leur maintien;
- c) plusieurs pays ont encouragé la BIRD à s'assurer un accès privilégié sur les marchés des capitaux des pays prêteurs pour se prévenir contre des discriminations ultérieures sur ces marchés;
- d) le recul de l'APD du CAD de 75 à 76 (0,36 % à 0,33 %) fut critiqué par les PVD, et les pays scandinaves qui ont relevé qu'elle était due aux pays en excédent. L'OPEP a été félicitée de même que quelques grands pays qui ont annoncé une augmentation de leur APD dans les années à venir (RFA, USA, Japon).

- 25 -

- le rôle de la BIRD pour favoriser le transfert de technologie a été évoqué
- le recul des prêts-programmes par rapport à l'ensemble des activités est jugé préoccupant par les PVD, il faudrait plutôt les accroître
- l'Afrique se plaint de la réticence de la BIRD à accorder des prêts à décaissements rapides
- l'Afrique relève que les conditions de prêts se durcissent (durée moyenne du différé d'amortissement et échéances)
- etc.

#### B. Association internationale pour le développement (AID)

1. L'IDA n'a pas été un sujet de discussion important. Il devait en être ainsi, les négociations sur la cinquième reconstitution de ses ressources ayant abouti en mars dernier. On a demandé toutefois que soient hâtées les procédures d'approbation des organes législatifs des Etats membres.
2. La cinquième reconstitution va permettre une augmentation substantielle des dépenses au cours des trois prochaines années. \$ 8 milliards contre 4,5 milliards pour les trois années écoulées. Des pays de l'OPEP et la République de Corée participent pour la première fois au côté des donateurs traditionnels.

3. Comme l'IDA V ne pouvait juridiquement entrer en vigueur qu'après le début de l'exercice 78 (juillet), et qu'une rupture des prêts aurait pu en résulter, la plupart des pays donateurs ont autorisé, moyennant certaines conditions, la mise à disposition immédiate de leurs fonds.
4. Les pays africains regrettent que le revenu par habitant soit le seul critère retenu pour mesurer le stade de développement d'un pays. Pourquoi pas, demandent-ils, l'alphabétisation, la mortalité infantile, etc.. Ils reprochent aussi à l'IDA d'attribuer dans le choix des projets trop d'importance au critère du taux de rentabilité financière et économique.

#### C. Société financière internationale (SFI)

1. L'augmentation de capital de \$ 100 à \$ 480 millions a été officiellement approuvée. Les procédures de ratification sont en cours.
2. Les engagements de la SFI permettent de mobiliser des ressources extérieures (notamment des investissements privés des PVD).
3. L'intention de diversifier les opérations au point de vue géographique et d'intensifier l'aide aux pays les plus pauvres est endossée.

- 27 -

4. La SFI aidera les PVD à se frayer un accès aux marchés des capitaux par le lancement d'émissions d'obligations. Des essais vont être tentés.

Service économique et financier



J. Zwahlen

Assemblées annuelles FMI/BIRDListe des allocutions prononcées à Washingtona) OCDE

Allemagne fédérale, Autriche, Australie, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle Zélande, Pays-Bas, Suède

b) Amérique centrale, latine et Caraïbes

Argentine, Barbade, Brésil, Jamaïque, Mexique, Paraguay, Trinité et Tobago

c) Afrique

Afrique du Sud, Algérie, Cameroun, Ile Maurice

d) Moyen-Orient

Egypte, Israël

e) Asie

Afghanistan, Bangladesh, Fidji, Inde, Indonésie, Corée, Laos, Malaisie, Nepal, Pakistan, Samoa, Viet Nam

f) Pays de l'Est

Roumanie, Yougoslavie

g) Divers

Malte

Cof. e Verle 10. Okt. 77 14

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Berne, le 7 octobre 1977.

s.C.41.103.2. - ZW/hz

Aux représentations diplomatiques suisses

Aux Délégations suisses près :

- l'OCDE, Paris
- l'AELE, Genève

Bureau de l'Observateur, New York

Mission suisse auprès des CE, Bruxelles

Aux Consulats généraux de :

- Chicago
- Francfort s.M.
- Hong Kong
- Milan
- New York

Assemblées annuelles FMI/BIRD  
Washington, du 26 au 30 septembre 1977

---

- Ci-joint un rapport sur les assemblées mentionnées en marge. Il est précédé d'un résumé sur les tendances les plus significatives du point de vue du Département et d'une section dans laquelle sont repris les points qui concernent la Suisse.

Le rapport plus complet qui leur fait suite vous permettra de connaître l'état d'une question après les assemblées FMI/BIRD de Washington. Il peut donc constituer un document de référence.

- Enfin, vous trouverez en annexe une liste des allocutions prononcées à Washington. Si l'une ou l'autre vous intéresse, nous vous l'enverrons sur demande.

Service économique et financier

  
J. Zwahlen

2 annexes mentionnées

J 10.04.77 14